



**Livradois-
Forez** PARC NATUREL
REGIONAL
EN AUVERGNE
MAISON DU TOURISME

COMPTE-RENDU
CONSEIL D'ADMINISTRATION
MAISON DU TOURISME DU LIVRADOIS-FOREZ
14 mars 2023
A Saint-Gervais-sous-Meymont

Fait à Saint-Gervais-sous-Meymont,
le 17 mars 2023

La Présidente de la Maison du tourisme


Corinne MONDIN

PARTICIPANTS

Collège des membres de droit

Céline AUGER, Communauté de communes Billom Communauté
Bernard BÉRAUD, Communauté de communes Ambert Livradois Forez
Frédéric CHONIER, Communauté de communes Thiers Dore et Montagne
Annick FORESTIER, Communauté de communes Entre Dore et Allier
Bernard LORTON, Parc naturel régional Livradois-Forez
Corinne MONDIN, Parc naturel régional Livradois-Forez

Collège des membres actifs

François ANSEL, Les demeures du lac
Bernard AUROY, Randonnée en Livradois-Forez
Georges CHAMPAIN, Gîte des érables
Marie-Paule DAUPHIN, Association la Route des Métiers
Arnaud DE CADIER DE VEAUCE, Château des Martinanches
Pierre DUBOST, Café Le Central
Valérie GOBILLARD, Le clos Goëlle
Jean JALLAT, Les Champs d'ail de Billom
Didier LAMBERT, Centre historique du monde des Sapeurs-Pompiers
Christine MILLER, Moulin de la Passerelle
Alain NERON, Domaine du Faux Martel

Equipe technique de la Maison du tourisme

Brigitte ARCIS
Benoît BARRÈS
Aubéri FOURNET FAYARD
Sandrine ROCHAS

ACCUEIL

Suite à l'assemblée générale qui vient de se dérouler, Corinne MONDIN ouvre la séance du conseil d'administration et accueille les participants.

Elle présente l'ordre du jour :

- élection du bureau ;
- élection de la présidence.

I – ÉLECTION DU BUREAU

Corinne MONDIN présente pour mémoire les principes de sa composition :

- Membres de droit : 1 représentant/collectivité (5 : 4 communautés de communes + PNR).
- Membres actifs : 5 représentants (1 représentant des réseaux + 1 représentant par communauté de communes).

Elle rappelle la composition actuelle du Bureau sortant :

- Céline AUGER, Communauté de communes Billom Communauté
- Frédéric CHONIER, Communauté de communes Thiers Dore et Montagne
- Annick FORESTIER, Communauté de communes Entre Dore et Allier
- Guy GORBINET, Communauté de communes Ambert Livradois Forez
- Corinne MONDIN, Parc naturel régional Livradois-Forez

- Bernard AUROY, Randonnée en Livradois-Forez
- Valérie GOBILLARD, Le clos Goëlle
- Jean JALLAT, Les Champs d'ail de Billom
- Christine MILLER, Moulin de la Passerelle
- Alain NERON, Domaine du Faux Martel

Résolution n°1 : le conseil d'administration approuve à l'unanimité le principe d'effectuer les votes du conseil d'administration à main levée.

Les différents candidats au bureau sont invités à se présenter.

Tous les sortants sont candidats à leur renouvellement.

Résolution n°2 : le conseil d'administration approuve à l'unanimité la composition du bureau

Collège des membres de droit	Ambert Livradois-Forez	Guy GORBINET
	Billom Communauté	Céline AUGER
	Entre Dore et Allier	Annick FORESTIER
	Thiers Dore et Montagne	Frédéric CHONIER
	Parc naturel régional Livradois-Forez	Corinne MONDIN
	Collège des membres actifs	Réseaux touristiques du Livradois-Forez
	Secteur Thiers Dore et Montagne	Alain NERON
	Secteur Billom communauté	Jean JALLAT
	Secteur Entre Dore et Allier	Valérie GOBILLARD
	Secteur Ambert Livradois-Forez	Christine MILLER

II – ÉLECTION DE LA PRÉSIDENTE

Corinne MONDIN informe que cette élection doit se faire sous la responsabilité du doyen ou la doyenne de la séance.

Georges CHAMPAIN est le doyen de l'assemblée et devient donc président de séance. Il rejoint la tribune et il invite les candidats à la présidence à se présenter.

Corinne MONDIN souhaite renouveler sa candidature à la présidence

Corinne MONDIN est la seule candidate.

Résolution n°3 : le conseil d'administration approuve à l'unanimité le principe d'effectuer les votes à l'élection de la présidence à main levée.

Résolution n°4 : le conseil d'administration approuve à l'unanimité l'élection de Corinne Mondin à la présidence de la Maison du tourisme.

Corinne MONDIN remercie Georges CHAMPAIN pour l'animation de cette séquence et l'ensemble des participants pour leur confiance.

CM

III – COMPOSITION DU BUREAU : RÉPARTITION DES ATTRIBUTIONS

Résolution n°5 : les membres du bureau approuvent à l'unanimité le maintien de la même répartition des postes suivant la configuration suivante :

Présidence	Corinne MONDIN
Vice-présidence accueil-information-animation	Céline AUGER
Vice-présidence relation extérieure	Frédéric CHONIER
Vice-présidence promotion	Alain NÉRON
Vice-présidence commercialisation	Annick FORESTIER
Vice-présidence développement et qualification	Bernard AUROY
Trésorier (ère)	Jean JALLAT
Trésorier(ère) adjoint(e)	Guy GORBINET
Secrétaire	Christine MILLER
Membre	Valérie GOBILLARD

IV – CONCLUSION

Corinne MONDIN remercie l'ensemble des administrateurs et les invite à rejoindre le buffet.

CONSEIL D'ADMINISTRATION
14 mars 2023
RÉSOLUTIONS

Nombre de participants à la réunion : 17

Nombre de votants présents : 17

Nombre de voix (présents et représentés) : 17

Le quorum d'1/2 (14) est atteint : 17 présents sur les 28 membres du conseil d'administration).

1^{ère} RÉSOLUTION : Modalités de vote de la composition du bureau

Pour	17
Contre	0
Abstention	0

2^{ème} RÉSOLUTION : Composition du bureau

Pour	17
Contre	0
Abstention	0

3^{ème} RÉSOLUTION : Modalités de vote pour l'élection de la présidence

Pour	17
Contre	0
Abstention	0

4^{ème} RÉSOLUTION : Vote de la présidence

Pour	17
Contre	0
Abstention	0

5^{ème} RÉSOLUTION : Répartition des attributions au sein du bureau

NB : Seuls les membres du bureau votent (9 membres présents sur 10)

Pour	9
Contre	0
Abstention	0

